

ACTION URGENTE

DES DÉFENSEURS GUATÉMALTÈQUES DES DROITS HUMAINS MENACÉS

Carlos Hernández, défenseur des droits humains et syndicaliste, a été abattu le 8 mars dans le département de Chiquimula (est du Guatemala). Il est possible qu'il ait été pris pour cible en raison de son action militante. Deux autres défenseurs des droits humains travaillant dans cette zone sont particulièrement exposés au danger.

Vendredi 8 mars à 8 h 30, **Carlos Hernández** conduisait son pick-up dans la municipalité de Camotán (département de Chiquimula). Deux hommes à moto lui ont fait une queue de poisson ; l'un d'eux a sorti un pistolet de calibre 9mm et a tué Carlos Hernández en tirant sur lui à huit reprises. Le 21 février, Carlos Hernández avait reçu des menaces de mort par téléphone à la suite d'une réunion où il s'était élevé contre la déforestation de la zone. Deux membres de la Coordination paysanne Jour nouveau, **Omar Jerónimo** et **Damaso Aldana**, ont pris connaissance d'informations selon lesquelles des menaces ont été proférées contre eux lors d'une réunion. Ils craignent pour leur sécurité à la suite de l'homicide de Carlos Hernández.

Carlos Hernández était un membre influent de plusieurs organisations de la société civile, dont l'Association des paysans de Camotán, la Coordination paysanne Jour nouveau et la Coordination des organisations populaires, autochtones, ecclésiastiques, syndicales et paysannes de l'Est. Il siégeait également au comité consultatif du Syndicat national des professionnels de la santé du Guatemala (SNTSG) et du Front national pour la lutte (FNL).

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- demandez qu'une enquête indépendante, minutieuse et impartiale soit menée sur l'homicide de Carlos Hernández, que les conclusions soient rendues publiques et que les responsables présumés soient traduits en justice ;
- exhortez les autorités à prendre immédiatement toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les membres dirigeants de la Coordination paysanne Jour nouveau, dans le respect de leurs souhaits ;
- rappelez-leur qu'en vertu de la Déclaration des Nations unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus, les défenseurs des droits humains, y compris les responsables syndicaux, sont en droit de poursuivre leurs activités sans restriction ni crainte de représailles.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 23 AVRIL 2013 À :

Procureure générale
Claudia Paz y Paz Bailey
Fiscal General de la República
Ministerio Público
15ª Avenida 15-16, Zona 1, Barrio
Gerona
01001 Ciudad de Guatemala, Guatemala
Fax : +502 2411 9124

**Formule d'appel : Sra. Fiscal General, /
Madame la Procureure générale,**

Ministre de l'Intérieur
Mauricio López Bonilla
Ministro de Gobernación
6ª Avenida 13-71, Zona 1,
Ciudad de Guatemala
Guatemala
Fax : +502 2413 8658
Twitter : @mlopezbonilla

**Formule d'appel : Estimado Sr. Ministro,
/ Monsieur le Ministre,**

Copies à :

UDEFEGUA
Unidad de protección a defensores y
defensoras de derechos humanos
1 Calle 7-45 zona 1, Oficina 2-b
Ciudad de Guatemala
GUATEMALA
Courriel : udefegua@yahoo.com

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Guatemala dans votre pays. (adresse(s) à compléter) :
Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DES DÉFENSEURS GUATÉMALTÈQUES DES DROITS HUMAINS MENACÉS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Amnesty International a écrit au bureau du procureur général du Guatemala en 2010 afin d'attirer son attention sur les charges disproportionnées retenues contre Carlos Hernández et un de ses collègues. Carlos Hernández avait été accusé d'activités contraires à la sûreté de la nation et de réunions et manifestations illégales, en relation avec une action de protestation organisée à Camotán le 30 mars de cette année. Amnesty International avait fait part de sa crainte que ces accusations aient été portées contre lui afin de compromettre le travail de ce défenseur des droits humains et responsable communautaire au combat légitime. Carlos Hernández a par la suite été déclaré coupable et s'est vu interdire de prendre part à des rassemblements publics et politiques pendant un an.

Au Guatemala, les défenseurs des droits humains, y compris les journalistes et les syndicalistes, continuent de faire l'objet de menaces, de harcèlement et d'agressions de la part d'individus qui cherchent à les dissuader de mener leurs activités. En 2011, plusieurs organisations locales ont rassemblé des informations sur 402 affaires d'agressions et de manœuvres d'intimidation à l'encontre de défenseurs des droits humains guatémaltèques, travaillant dans des domaines allant de la protection des droits des populations indigènes expulsées de force aux enquêtes sur les atteintes aux libertés fondamentales commises pendant le conflit armé interne. Pour en savoir plus, consultez *Guatemala – Submission to the UN Human Rights Committee for the 104th session of the Human Rights Committee, 12-30 mars 2012* (Index AI : AMR 34/001/2012), disponible à l'adresse suivante : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR34/001/2012/en>

La Coordination paysanne Jour nouveau se mobilise depuis trois ans autour de la question des droits fonciers des petits paysans du département de Chiquimula, où de grands travaux d'infrastructures sont prévus. Le SNTSG et le FNL luttent contre la corruption au sein des hôpitaux locaux.

Nom : Carlos Hernández, Omar Jerónimo, Damaso Aldana
Genre : hommes

AU 64/13, AMR 34/002/2013, 12 mars 2013